

C. 2224. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1667-1671. — Sentences rendues par les élus de Bar-sur-Seine, pour et contre François Legendre, fermier général des Aides de France; — Nicolas Baudot, receveur des tailles de l'Élection; — Noble homme, Nicolas Vauthier, maire de Bar-sur-Seine; — l'adjudicataire des octrois et du gourmetage de la même ville, etc.

C. 2225. (Registre.) — In-folio, 207 feuillets, papier.

1674-1679. — Sentences rendues par les élus de Bar-sur-Seine, à la requête de : Martin Dufresnay, fermier général des formules et des aides de France; — François Bailly, receveur des tailles de l'Élection; — Pierre Delacroix, prêtre, chapelain de la chapelle du Saint-Sacrement, fondée en l'église paroissiale de Bar-sur-Seine. — Signification d'appel par le procureur du roi Gombaut, à l'occasion d'une cote d'office, fixée au profit de M. Alexandre Baillot, par François Du Rud, lieutenant en l'Élection, Éléonore Tarsens, Pierre Malleroy et Nicolas Belin, élus. — Présentation au Roi, par Anne Marie Louise d'Orléans, souveraine de Dombes, et par la grâce de Dieu duchesse de Montpensier, etc, d'Étienne Bourbonne, candidat aux fonctions d'élu en l'Élection de Bar-sur-Seine; nomination par le Roi, d'Étienne Bourbonne, aux fonctions d'élu.

C. 2226. (Registre.) — In-folio, 165 feuillets, papier.

1697-1704. — Sentences rendues par les élus de Bar-sur-Seine. — Réceptions de commis buralistes pour les paroisses de Buxeuil, Ricey-Bas, Ricey-Haut, Ricey-Haute-Rive, Celles, Choiseul, de commis aux exercices et de commis aux inventaires, présentés par Gabriel Babeau, directeur des Aides de Bar, pour Pierre Perrine, fermier de l'Élection. (Le tribunal était alors composé de MM. de Malleroy, Grillard, Hérault de La Closture, Belin, Garreau, Charlot, Bourbonne, Coqueley, Bonnemain. — Décision qui fait commencer les vacances le 11 septembre, et fixe leur terme à la Saint-Martin. Pendant ce temps il y aura tous les vendredis audience de vacation.

C. 2227. (Registre.) — In-folio, 349 feuillets, papier.

1704-1712. — Sentences rendues par les élus de Bar-sur-Seine, à la requête de Jean de La Cassaigne, fermier des Aides de l'Élection; — Germain Gauthier, adjudicataire général de la vente exclusive du tabac dans tout le royaume de France; — Nicolas Bréjard, conseiller du Roi, contrôleur au grenier à sel; — Niclas Seguin, conseiller du Roi, receveur des tailles de l'Élection; — André Charlot, conseiller du Roi

en l'Élection, plaidant contre Bernard Salomon, grenetier au grenier à sel, etc.

C. 2228. (Registre.) — In-folio, 256 feuillets, papier.

1712-1725. — Sentences rendues par les élus de Bar-sur-Seine, à la requête : de François Terrey, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, maison et couronne de France, seigneur de Polisy, Poliset, Buxeuil et autres lieux; — de Jean Patou, fermier des aides de l'Élection; — du receveur des Traites des Riceys; — du receveur des Aides au département des Riceys; — de Georges François Jacquot, chanoine du chapitre de Juilly-le-Châtel; — de Pierre Paul Le Texier, greffier-en-chef de l'Élection commis à la recette des impositions du comté de Bar-sur-Seine.

C. 2229. (Registre.) — In-folio, 126 feuillets, papier.

1703-1724. — Enregistrement des mandements du Roi, arrêts du Conseil et de la Cour des Aides, etc. — Commission de second président en l'Élection de Bar-sur-Seine, accordée par le Roi à André Charles, élu en cette Élection. — Nomination de Thomas Bluget, aux fonctions de président au grenier à sel de Mussy-l'Évêque. — Provisions de président en l'Élection de Bar-sur-Seine, obtenues par Laurent Hérault de La Closture, assesseur en cette Élection. — Bail des Aides des Élections de Bar-sur-Seine et de Clamecy, avec les formules de Bourgogne et de Bresse, moyennant 100,000 livres par an. — Ordonnance de l'intendant de la Généralité de Paris, qui maintient le sieur de Bretagne en possession de noblesse. — Nomination de Claude Coqueley, aux fonctions de secrétaire du Roi. — Ordonnance du Roi portant règlement pour la nomination des collecteurs des tailles. — Arrêt du Conseil d'État concernant le monopole de la vente du café, ce monopole accordé à la Compagnie des Indes.

ÉLECTION DE TROYES.

C. 2230. (Registre.) — In-folio, 147 feuillets, papier.

1607-1625. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Ordonnance du roi Louis XIII confirmant celles de Charles VII et d'Henri IV, qui décident que les habitants des villages voisins de Troyes, à deux lieues à la ronde, seront contraints de travailler par corvée au curage des fossés de cette ville et des bras de la Seine qui la traversent. — Sous-baux du huitième denier. — Commission de receveur des Aides et tailles de l'Élection de Troyes, accordée par Louis XIII à Nicolas Simon. — Bail général des Aides de France, pour les huit années, 1619-1627. — Arrêt du Conseil d'État per-

tent que la défense aux habitants d'une localité, de fréquenter les cabarets de cette localité, doit être observée seulement les dimanches et jours de fête pendant le service divin. — Lettres de Louis XIII, qui donnent à Louis de Villeprouvée, président en l'Élection de Troyes, mission de vendre les offices de sergent héréditaire des Aides et tailles des paroisses de l'Élection de Troyes, etc.

C. 2231. (Registre.) — In-folio, 134 feuillets, papier.

1633-1637. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Commission de procureur en l'Élection de Troyes. — Édit supprimant l'hérédité des cabaretiers. — Ordonnance du cardinal de Richelieu, grand maître et surintendant général de la navigation et du commerce de France, qui retient et réserve Jean Cytois pour l'un des commissaires entretenus pour le service du Roi en la marine. — Commission d'avocat du Roi aux bailliage, siège présidial, Élection, prévôté, maréchassée, eaux et forêts, monnaie, traites foraines, grenier à sel de Troyes. — Édit portant création d'un office de contrôleur, visiteur, marqueur de papier dans chaque localité où il se fabrique du papier. — Ordonnance du comte de Vaubecourt, conseiller du Roi en ses conseils, chevalier de ses ordres, maréchal de ses camps et armées, son lieutenant-général en la ville, comté et évêché de Verdun, prescrivant aux élus de Troyes de faire lever sur les paroisses les plus aisées de l'Élection, 800 soldats capables de servir le Roi. — Lettre de Louis XIII au sieur Vignier, baron de Barbezieux, Villemaur, Juilly et Saint-Liébauld, pour le charger de se rendre à Troyes, Reims, Château-Thierry, Sens, Auxerre, Joigny, afin d'exciter les habitants à fournir le plus de soldats possible pour résister aux ennemis qui ont envahi la Picardie.

C. 2232. (Registre.) — In-folio, 122 feuillets, papier.

1665-1672. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Arrêt du Conseil d'État qui, sur la requête du chancelier Séguier, seigneur de Villemaur, Saint-Liébauld et Dierrey-Saint-Pierre, enlève à l'Élection particulière de Villemaur la connaissance des contestations auxquelles donnent lieu les rôles de l'Élection particulière de Villemaur, et donne aux élus de Troyes pouvoir de juger ces contestations. — Arrêts de la Cour des Aides, qui reconnaissent nobles les sieurs Isaak de Portebize, Josias Lecourtois, Georges de Renard, seigneur de Puiseaux et des Bordes, paroisse d'Auxon, etc. — Commission de président en l'Élection de Troyes pour Jean Comparot. — Ordonnances de l'intendant Lefebvre de Caumartin, déclarant noble les sieurs Courtois, écuyer, conseiller

au bailliage de Troyes; et Le Roy de Longeville, sieur de Châtres, demeurant à Landreville, Élection de Bar-sur-Seine; — défendant aux officiers de l'Élection d'élargir les prisonniers détenus pour tailles, etc. — Lettre de Louis XIII qui nomme un soldat religieux-lai à l'abbaye de Vauluisant. — Ordonnance du même qui détache les terres de Montsuzain et de Voué du marquisat d'Isle et de la baronnie d'Arcis, qui les réunit aux terres de Saint-Martin et de Saint-Remi-sous-Barbuise, jusque-là tenues en franc-aleu, et des dites terres constitue une baronnie héréditaire en faveur de François Du Vouldy. — Suppression du nom d'Aillefou, par réunion de ce fief à celui de Girodot, aujourd'hui Gérosdot.

C. 2233. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1676-1677. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Provisions de greffier ancien en l'Élection de Troyes. — Lettres patentes pour les ermites de Notre-Dame-du-Hayer. — Déclaration du Roi sur les privilèges des maîtres de poste. — Commission de receveur des tailles de l'Élection pour M^e Guillaume Rathier, conseiller du Roi.

C. 2234. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier.

1680-1687. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Provision de conseiller du Roi, élu en l'Élection de Troyes, pour Pierre Corrad, avocat en Parlement. — Arrêt du Conseil concernant la noblesse : des sieurs Charles, Georges, Louis et Robert de Bruneteau frères; — de Pierre d'Haranguier; — d'Augustin Ragon, seigneur de Bange. — Bail du droit de seigneurie et doublement d'icelui, sur les ouvrages d'or et d'argent, fait aux orfèvres de la ville de Troyes. — Déclaration du Roi portant révocation des privilèges accordés jusque-là aux pères de dix ou douze enfants. — Ordonnance de l'intendant de Champagne, Le Febvre de Caumartin, concernant la noblesse : de Louis de Bellanger, écuyer; — d'Antoine de Champigny, seigneur de Balignicourt; — de François de Saint-Privé, écuyer, seigneur d'Arigny. — Ordonnance de Bouchu, intendant de Bourgogne, reconnaissant la noblesse de Valeran de Conigan, écuyer, demeurant à Lentille. — Arrêt du Conseil d'État sur le remboursement des charges d'un certain nombre d'officiers des Élections et greniers à sel. — (Officiers de l'Élection de Troyes conservés en 1685 : Jean Comparot, président; François Laurent, lieutenant; Joseph Gombaut, élu, grenetier; Pierre Pote rat, élu, grenetier; Pierre Paillot, élu, contrôleur; Claude Berlin, élu, contrôleur.) — Officiers dont les charges seront remboursées : à l'Élection de Troyes, un lieutenant, un assesseurs, deux élus, un procureur du Roi; au grenier à sel de

Troyes, un président, deux grenetiers, un procureur du Roi ; à l'Élection particulière de Villemaur, un élu particulier ; au grenier à sel de Villemaur, un président, un avocat du Roi, un procureur du Roi. — Provisions de la charge de maître de la poste de Pont, transférée aux Trois-Maisons, et de celle de maître de la poste de Méry, transférée au Pavillon ; ces provisions conférées par François-Michel Letellier, marquis de Louvois, secrétaire d'État, surintendant-général des postes.

C. 2235. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1690-1692. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Commissions de salpêtriers délivrées par le maréchal d'Humières, grand maître et capitaine général de l'artillerie de France. — Provisions de l'office d'élu-asseesseur en l'Élection et grenier à sel de Troyes, pour Pierre Perricart. — Lettres patentes décidant que le bourg de Beaufort (Aube), s'appellera désormais Montmorency. (La terre de Beaufort venait d'être érigée de nouveau en duché, par lettres-patentes de mai 1688, obtenues par Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, et le prince de Condé venait de faire donner le nom d'Enghien au duché de Montmorency, possédé par lui). — Inventaire des titres de noblesse de Pierre-Charles Boulanger, écuyer, seigneur de Magnicourt. — Arrêt du conseil privé du Roi portant règlement entre les officiers de l'Élection et ceux de la prévôté et des Eaux et Forêts touchant la préséance. — Quittances de finance pour l'office de greffier des rôles de diverses paroisses. — Provisions de l'office d'élu, grenetier et contrôleur en l'Élection et grenier à sel de Troyes, pour Jean Corps. — Bail des domaines de Champagne, par Christophe Charrière, adjudicataire général des Aides. — Provisions de contrôleur des exploits, — de greffier de l'écritoire de la paroisse de Chantemerle.

C. 2236. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1696-1705. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Édit portant création de 400 greffiers des domaines des gens de main-morte. — Déclaration du Roi contre les usurpations de titres de noblesse. — Baux de la ferme des chapeaux ; — de la marque de l'or et de l'argent. — Provisions de l'office : de garde du corps de Son Altesse Royale M. le duc d'Orléans, pour M. de Saint-Germain, demeurant à Piney ; — de conseiller du Roi, receveur ancien des tailles, pour Nicolas Hérault ; — de capitaine des bourgeois de Méry, pour Nicolas Bourgeois ; — de gentilhomme servant dans la grande fauconnerie de France, pour Galien Du Haut-Chesne. — Arrêt du Conseil d'État changeant le timbre de la Généra-

lité de Champagne, sur la requête de Charles Danisy, fermier des formules. — Déclaration du Roi pour levée de droits sur les dentelles. — Commission de conseiller du Roi, receveur du tabac en la ville de Troyes. — Quittances de la finance de syndic perpétuel de diverses communautés.

C. 2237. (Registre.) — In-folio, 106 feuillets, papier.

1705-1707. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Édit portant création d'offices de vendeurs de pores, de contrôleurs au partage du minot de sel, de courtiers agents de change, de conseillers auditeurs des comptes des receveurs des consignations, de greffiers des arts et métiers, etc. — Provisions de l'office de conseiller du Roi, second président en l'Élection de Troyes, pour Claude-Nicolas Comparot. — Déclaration du Roi concernant les privilèges de l'abbé de Macheret. — Commissions des charges de juré crieur des enterrements à Villenauxe, — de lieutenant de la compagnie de bourgeoisie de la même ville, — de greffier au grenier à sel d'Arcis.

C. 2238. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

1714-1720. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Provision des offices de lieutenant provincial de l'artillerie de France, au profit de François Chambault de Lécluse, — de premier président en l'Élection de Troyes, pour Claude-Nicolas Comparot. — Arrêt de la Cour des Aides, qui fait défense aux juges de se trouver aux audiences ni faire fonction de judicature autrement qu'en robe et bonnet carré. — Lettres patentes du Roi pour la liberté du commerce sur les côtes d'Afrique. — Procuration donnée par le sous-fermier des Aides à Antoine Duflot, pour remplir les fonctions de directeur des formules. — Lettres patentes en faveur des religieux et religieuses de l'observance de Saint-François et de Sainte-Claire, enregistrées sur requête des Cordeliers de Troyes. — Lettres de noblesse pour Jean-Baptiste Du Bois, seigneur de Montplainchamp, demeurant à Bourdenay (Aube). — Provision de receveur alternatif des tailles de l'Élection de Troyes, pour Pierre-Jacques Doë. — Lettres patentes portant maintenance de noblesse d'extraction, au profit du sieur Poterat. — État des gages des receveurs généraux des vingt généralités des pays d'élection. — Lettre de relief de dérogeance de noblesse pour Pierre Paillot, ancien procureur du Roi en l'Élection de Troyes.

C. 2239. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1725-1730. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Bail de la ferme des toiles. — Provisions de con-

seiller du Roi, grenetier au grenier à sel de Villemaur, pour Edme-Jacques Chévalier. — Commission pour vendre de la poudre à Méry-sur-Seine. — Provisions de maréchal de la forge du haras établi en Normandie; ces provisions données par le grand écuyer de France à Jean Lemaire, demeurant à Troyes. — Transaction entre Messieurs du grand séminaire de Troyes et les habitants de Saint-Gilles, au sujet des tailles. — Bail de la ferme des octrois de Troyes, etc.

C. 2240. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1731-1750. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Provisions : de secrétaire du Roi et de la grande chancellerie de France, pour Nicolas Guiard; d'élus en l'Élection de Troyes, pour Pierre Guérard, seigneur du Chemin et de La Vacherie; de président en l'Élection de Troyes, pour Jean Comparot, conseiller au bailliage et siège présidial; de chirurgien-juré du Roi, pour Nicolas Millon. — Commissions : de garde du tabac; — de receveur des traites foraines de Troyes; — de greffier de la communauté des maîtres chirurgiens de Villenauxe. — Inventaire des titres de noblesse de la famille Puget, originaire du Languedoc. — Titres de noblesse de Louis de Condé, écuyer. — Brevets de maîtres de poste aux Trois-Maisons et aux Granges. — Arrêt du Conseil d'État établissant la noblesse de Louis-Mathieu de Grenonville, ancien garde-du-corps, demeurant à Troyes. — Assemblées d'habitants accordant des diminutions de taille à diverses personnes, notamment à des maîtres d'école. — Donations de biens par des parents à leurs enfants.

C. 2241. (Registre.) — In-folio, 104 feuillets, papier.

1750-1769. — Enregistrement des mandements du Roi, etc. — Commission de greffier ancien en l'Élection de Troyes, pour Louis-Claude Moreau; — de porte épée du parlement, pour Claude-Raphaël Dufour; — de conseiller du Roi, receveur ancien des tailles de l'Élection de Troyes, pour Charles-Jacques Harlan; — de conseiller du Roi, élu en l'Élection de Troyes, pour François-Félix Nortas, Jacques Truelle, Jacques Paillot, Pierre de La Huproye, Jean-Joseph Wathier; — de premier valet des pages de la petite écurie du Roi, pour François Pougeon de Barmont; de conseiller du Roi, lieutenant en l'Élection de Troyes, pour Gabriel Pistolet; — de président en l'Élection de Troyes, pour Edmond-Joachim Guérard. — Lettres d'honneur pour Jean-Baptiste Labrun, Antoine Paillot de Montabert, Nicolas Bourrote, Pierre Guérard, conseillers du Roi, élus en l'Élection de Troyes, et pour Pierre Bazin, conseiller du Roi, lieutenant en l'Élection

de Troyes, qui, bien que démissionnaires, conserveront le titre et les avantages honorifiques attachés à leur charge. — Lettres patentes d'érection de la baronie de Villemaur et Saint-Liébaud en duché d'Estissac. — Provisions : de garde à cheval près de la personne de M. le comte de Grandpré, lieutenant-général des provinces de Champagne et de Brie; — de changeur en la ville de Villenauxe; — de garde du gouvernement de Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince du sang, pair de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur et lieutenant-général pour sa Majesté des provinces de Champagne et de Brie (sur rapport du chevalier de Montazel, capitaine de la compagnie des gardes du gouvernement); — de garde de Jean-Louis-Nicolas Le Bascle, marquis d'Argenteuil, lieutenant-général pour sa Majesté des pays de Champagne et de Brie, gouverneur de la ville de Troyes. — Lettres de retenue de garde de la porte du Roi. — Traités entre diverses communautés et leurs maîtres d'école. — Commissions de garde chasse, de vendeur de sel à petite mesure. — Provisions de secrétaire de la maison et couronne de France, pour Jacques de Mauroy de Villemoyenne. — Lettres patentes accordées à la requête de Jean-Nicolas Paillot, et érigeant la terre de Thennelières en comté, sous la dénomination de comté de Paillot. — Brevets de maître de poste de Montieramey et de Troyes.

C. 2242. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1747-1767. — Enregistrement des édits et déclarations du Roi, des arrêts de son Conseil et de la Cour des Aides qui doivent être portés sur un registre spécial, en exécution de l'arrêt du Conseil du 2 mars 1734. — Déclaration du Roi concernant l'imposition à la taille des femmes séparées de leurs maris. — Bail de la ferme des octrois de la ville de Troyes. — Édit prescrivant la suppression de l'impôt du dixième, établi par la déclaration du 29 août 1744, et la levée du vingtième. — Bail des fermes générales, unies sous le nom de Jean Girardin. — Nouveau règlement pour la marque de l'or et de l'argent. — Arrêt de la Cour des Aides, qui accorde aux officiers de l'Élection de Troyes la préséance sur ceux des traites foraines de la même ville. — Tarif général des ports de lettre : de Paris à Arcis, Les Trois Maisons, Méry-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Troyes, Villenauxe, 6 sous; de Paris à Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Vendevre, 7 sous. — Lettres patentes concernant l'abonnement du don gratuit de la ville de Troyes. — Édit du Roi qui ordonne le dénombrement des biens fonds du royaume. — Déclaration concernant le cadastre général et le remboursement des dettes de l'État.

C. 2243. (Registre.) — In-folio, 132 feuillets, papier.

1633. — Jugements rendus par les élus à la requête : de Baptiste Corrad, substitut du procureur du Roi ; — de Laurent Gallée, procureur fiscal au duché de Beaufort ; — des fermiers du vingtième et du huitième et des collecteurs de diverses communautés. — Sentence rendue sur mandement du Roi, et décidant qu'Edme Gumery, seigneur du Chemin, demeurant à Saint-Parres-les-Vaudes, archer des gardes du corps du Roi, depuis plus de vingt-deux ans, pourra, après avoir fait cession de sa charge, jouir sa vie durant, des privilèges qui y sont attachés. — Nomination d'Édouard Angenoust aux fonctions de conseiller élu et contrôleur triennal. — Sentences des élus ordonnant l'enregistrement de lettres patentes de la reine Anne d'Autriche, qui nomment maître des requêtes de l'hôtel Jacques de Minette, écuyer, sieur des Gravières et de Vaux près de Vitry en Perthois. — Réception de Louis Guillaume, successeur de l'élu Gilles Le Marguenat.

C. 2244. (Registre.) — In-folio, 88 feuillets, papier.

1655. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des collecteurs des tailles de Clérey ; — de Jean Gousse, avocat en Parlement, demeurant à Méry-sur-Seine ; — du collecteur des fourrages de Maupas ; — de Nicolas Bernard, fermier du greffe des présentations de l'Élection ; — du commis à signer les rôles anciens de Dierrey ; — de la communauté des mégissiers, propriétaire de l'office de contrôleur des cuirs, à Troyes ; — du greffier des tailles de la paroisse de Sancey ; — de noble homme Jean Collot, avocat en Parlement ; — de noble homme Bonaventure Bailly, avocat en Parlement ; — de Nicolas Simon, receveur des tailles, etc.

C. 2245. (Registre.) — In-folio, 63 feuillets, papier.

1676. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des marguilliers de l'église de Saint-Thibaut ; — de Martin Dufresnay, fermier général des aides de France et droits joints ; — du buraliste de Montangon ; — du syndic de Mesnil-Scellières ; — de Jean Guy, avocat, demeurant à Chaource ; — du procureur du Roi et de Jean Nivelles, adjudicataire du droit de contrôleur des cuirs de Troyes ; — de noble homme Jean Hérault, receveur des tailles ; — du commis buraliste de Villacerf ; — du syndic des habitants de Croncels, etc. — Membres du tribunal de l'Élection, présents aux audiences : Comparot, Lemuet de Jully, Laurent, Paillot, Gombaut, Jourdain.

C. 2246. (Registre.) — In-folio, 58 feuillets, papier.

1676. — Jugements rendus par les élus, à la requête :

du collecteur des tailles de Bûchères ; — du syndic de Saint-Parres-les-Vaudes ; — de Mathieu d'Angerville, écuyer, seigneur de Précy-Notre-Dame, capitaine, exempt des gardes de la Reine ; — de nobles hommes, Jacques et Odart Forest, enfants et héritiers de feu noble homme Jean Forest, vivant conseiller du Roi et élu en l'Élection de Troyes ; — de Louis de Vienne, écuyer, seigneur des Girodotz, lieutenant particulier, civil et criminel au Châtelet de Paris, y demeurant ; — de Jean de Monbleureu, écuyer, demeurant à Blaincourt ; — du commis buraliste de la paroisse d'Auzon, etc.

C. 2247. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1677. — Jugements rendus par les élus à la requête : d'honorable homme Antoine Michelin, marchand papetier, demeurant à Troyes ; — de Pierre d'Haranguier, écuyer ; — de Louis Denise, marchand, bourgeois de Troyes ; — d'honorable homme Claude Darfe, maire de la ville de Troyes, plaidant contre le receveur des tailles, au sujet d'une saisie de grains ; — d'Edme Nivelles, conseiller du Roi, contrôleur au grenier à sel de Villemaur ; — de noble Pierre Potterat, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Troyes ; — d'Étienne de Vienne, écuyer, sieur de La Tuilerie, syndic des créanciers des habitants de Saint-Benoit-sur-Vanne, etc.

C. 2248. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier.

1677. — Jugements rendus par les élus à la requête : de Philippe Hilaire, adjudicataire des octrois de la ville de Troyes ; — des habitants de Laines-aux-Bois, Massey, Chauchigny, etc ; — d'honorable homme Edme de Bure, marchand papetier à Troyes ; — de la communauté des tanneurs de Troyes ; — de Pierre Collot, buraliste et contrôleur des exploits à Ramerupt ; — du buraliste de Saint-Phal ; — du vicaire de Laines-aux-Bois ; — de la communauté des marchands merciers, greffiers, jouailliers, toiliers, lingers et pourpointiers de la ville de Troyes. — Audience les mardi, jeudi et samedi.

C. 2249. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1677-1678. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des habitants de Bray, d'Assenay, etc ; — de Louis de La Ferté, conseiller du Roi, son procureur en toutes les juridictions de la ville de Troyes ; — d'Henri Desguerros, avocat à la Cour, bailli du duché de Piney ; — d'honorable homme, Nicolas Lemuet, marchand, demeurant à Troyes ; — de Lupien Drouin, greffier en chef au bureau général de la ferme à Troyes ; — de noble homme Jacques Grandamy, bourgeois de Troyes.

C. 2250. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1677-1678. — Jugements rendus par les élus, à la requête : des habitants de Bouilly, Massey, Assenay, Bûchères, Saint-Pouanges, Villemoiron, Lirey, Auzon, etc ; — du recteur d'école de Vinet ; — de Nicolas Viard, capitaine enseigne du faubourg Croncels de Troyes du côté de Saint-Gilles ; — de noble homme Paul de Villette, commissaire ordinaire de l'artillerie de France ; — de Guillaume Rathier, receveur des tailles de l'Élection de Troyes ; — de Jean-Baptiste de Saligny, avocat en la Cour ; — de François Lalou, directeur des aides au département d'Arcis ; — de noble homme, Alexandre Legrand, receveur des consignations au bailliage et siège présidial de Troyes.

C. 2251. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1678-1679. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Claude Delacour, mayeur en la justice de Laubressel ; — de Germain Barrois, procureur fiscal en la justice de Courcelles ; — de Moyse Habert, lieutenant en la justice de Macey ; — de Pierre Nevelet, écuyer, seigneur de Dosches, conseiller du Roi, trésorier de France, général des finances et grand voyer en la province de Champagne, demeurant ordinairement à Troyes ; — de Pierre Potherat, sieur de Thurey, demeurant à Troyes ; — de Guillaume Bazin, salpêtrier ordinaire de Sa Majesté, demeurant à Laines-aux-Bois ; — des habitants de Lesmont, Saint-Remi-sous-Barbuise, Mesgrigny, etc ; — de Nicolas Brossemont, lieutenant en la justice de Lusigny ; — de Pierre Hollier, lieutenant en la Justice de Fay, etc. — Membres du tribunal de l'Élection présents aux audiences : Comparot, Laurent, Paillot, Gombaut, Lemuet de Jully, Léger, Poterat, Aubry, Delahuproye.

C. 2252. (Registre.) — In-folio, 133 feuillets, papier.

1679-1680. — Jugements rendus par les élus de Troyes à la requête : de la communauté des mégissiers de Troyes ; — du buraliste de la paroisse de Saint-Lyé ; — des collecteurs des tailles d'Arrembécourt, Cervet, Thennelières, Crésantignes, Herbissee, etc. ; — de la communauté des marchands tanneurs de Troyes ; — de Germain Bernard, lieutenant en la justice de Cloyes ; — d'Edme Gauffre, lieutenant en la justice de Montabert ; — de Jacques Buisson, fermier-général des domaines du Roi ; — du commis-buraliste de la paroisse de Bouilly ; — de Jacques Bottat, lieutenant en la justice de Laines-aux-Bois ; — de Philippe Hilaire, adjudicataire des octrois de la ville de Troyes ; — des dames supérieure et religieuses du couvent des Carmélites de Troyes ; — de Jean Champenous, avocat en parlement, bailli d'Isle-

Aumont, demeurant à Troyes ; — de Jacques Honnet, lieutenant en la justice de Saint-Jean-de-Bonneval, etc.

C. 2253. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1679-1680. — Jugements rendus par les élus de Troyes à la requête : du buraliste et distributeur de papier de Mesnil-Scellières ; — de François Lévesque, Louis Lebrun, Louis Cagney, Paul Rigolley, Jean Blanchard, Nicolas Barrois, Nicolas Moret, Nicolas Gobin, procureurs en l'Élection de Troyes ; — de Louis Hocquet, écuyer, sieur du Moulinet, gentilhomme de la grande fauconnerie de France ; — d'Edme Ganne, procureur fiscal en la justice de Daudes ; — de demoiselle Madeleine Sauvelet, veuve de Jean Le Nerat, chevalier du guet de la ville de Troyes ; — de Claude Navarre, avocat en Parlement, lieutenant au bailliage de Jaucourt ; — de Charles Bourgeois de La Martinière, adjudicataire de la ferme des octrois de la ville de Troyes ; — de Noël Charvet, docteur en médecine, demeurant à Beaufort ; — d'Antoine Dere-nesson, président, prévôt et juge ordinaire de la ville de Vassy, ancien président au grenier à sel de Beaufort ; — du maître d'école de Montgueux, etc.

C. 2254. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1680-1682. — Jugements rendus par les élus de Troyes à la requête : de Charles-Henri de Vienne, écuyer, capitaine, héritier par bénéfice d'inventaire de feu Étienne de Vienne, écuyer, sieur de La Thuillerie, son père ; — d'honorable homme Jean Labrun, capitaine des arquebusiers de Troyes ; — de Claude Boutet, fermier-général des aides ; — des buralistes de la paroisse d'Allibaudières, Nogent-sur-Aube, Villechétif ; — d'Edme Milon, procureur fiscal en la justice d'Auzon ; — de Jean Cadet, mayeur en la justice de Montau-
lin ; — de Pierre Des Bœufs, écuyer, garde-du-corps du Roi ; — de Claude de Berey, capitaine de la forêt d'Aumont ; — de François Bruyant, fermier des droits sur le papier et le parchemin timbrés, ou autrement dit des formules de la Généralité de Champagne ; — des maîtres-gardes des boulangers de Troyes ; — d'honorable homme Antoine Michelin, marchand papetier à Troyes.

C. 2255. (Registre.) — In-folio, 151 feuillets, papier.

1680-1682. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des habitants d'Assencières, des Noës, de Sou-ligny, etc. ; — de Nicolas Bezanson, lieutenant en la justice de Lépine ; — d'honorable homme, Claude Boulard, marchand, demeurant à Villeneuve, près de Bar-sur-Seine ; — d'honorable homme, Nicolas Berthelin, capitaine enseigne de la compagnie

des arquebusiers de la ville de Troyes ; — de François Beau-
fils, écuyer, gendarme de la garde écossaise du Roi et aupa-
ravant de défunte la reine, mère de sa Majesté, demeurant à
Montreuil ; — du meunier du moulin à tan de Villy-le-Maré-
chal ; — des buralistes de Saint-Lyé, de Lusigny ; — d'hon-
orable homme, Claude Matagrín, marchand, héritier à
cause de sa femme, de noble homme Jean Collot, élu en l'Élec-
tion de Troyes ; — d'Hierôme de Voulges, intéressé aux
aides et directeur des aides de l'Élection de Troyes ; — du
supérieur et des religieux du couvent de Saint-Antoine, au
faubourg Saint-Martin de Troyes ; — de noble homme Nico-
las de Lahuproye, conseiller du Roi, élu ; — de M^{le} Anne
Tetel, veuve de noble homme Anthoine Paillot, lieutenant
en l'Élection de Troyes ; — d'Anthoine Carrey, lieutenant
général au bailliage de Brienne, etc.

C. 2256. (Registre.) — In-folio, 113 feuillets, papier.

1682-1683. — Jugements rendus par les élus de Troyes,
à la requête : des habitants de Saint-Phal, Payns, Planey,
Arcis-sur-Aube, Barberey, Montiéramey, etc. ; — du commis
aux regrats et distribution du sel à petite mesure ; — de Gé-
rard Martin, fermier des aides de l'Élection de Troyes ; — de
Nicolas Gillebert, procureur fiscal en la justice de Mesnil-
Scellières ; — de Pierre Lasnier, lieutenant en la justice d'Es-
chenilly ; — des collecteurs des tailles de Larivour, Montiéra-
mey, etc. ; — de Louis de La Ferté, écuyer, conseiller du
Roi, son procureur en toutes les juridictions royales de la
ville de Troyes, légataire universel de feu dame Catherine
Nivelle, sa mère ; — de demoiselle Anne Dupont, veuve de
Pierre Martel, officier chez le Roi, demeurant à Faux-Fres-
nay ; — du buraliste de Bouilly ; — de Jean Milon, lieutenant-
en la prévôté de Pargues, etc.

C. 2257 (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1683-1684. — Jugements rendus par les élus de Troyes,
à la requête : des habitants de Vauchassis, Pelmontier, Rouilly-
les-Sacey, Bonsacq, etc. ; — de Bonaventure Ninoreille,
lieutenant en la prévôté de Bouilly ; — de Pierre Des Bœufs,
écuyer, ancien garde-du-corps du Roi ; — des collecteurs de
Longueville, Culoison, Montaulin, Laines-aux-Bois, etc. ; —
de François Legendre, ci-devant fermier des aides ; — du
maître d'école de Lesmont ; — de Pierre Paillot, conseiller
au grenier à sel de Troyes ; — de Messire Eustache Lenoble,
ancien président et lieutenant-général au bailliage et siège
présidial de Troyes ; — de Pierre-Jean-Jacques Acaut de
Bussière, ci-devant directeur des formules de l'Élection ; —
de Jean Hédouin, receveur des domaines du Roi à Arcis ; —

de Claude-Charles Boulanger, écuyer, seigneur de Magni-
court ; — de Jean Pajot, fermier des domaines du Roi en la
ville et Élection de Troyes ; — du maître d'école de Torcy-
le-Grand ; — des buralistes de Saint-Germain, Orvilliers,
Saint-Nabord, etc. ; — de Sébastien Nieps, piqueur au vol
pour corneille de la grande fauconnerie de France ; — de
François Passerat, fermier du double huitième de la ville de
Troyes, etc.

C. 2258. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1683-1684. — Jugements rendus par les élus de Troyes,
à la requête : de Pierre Verdin, lieutenant au bailliage de Gy-
sur-Seine ; — d'Étienne Simon et Jean Hérault, receveurs des
tailles de l'Élection de Troyes ; — des syndics de La Rivière-
de-Corps, Culoison, Sainte-Savine, etc. ; — de Gérard Mar-
tin, fermier des aides de l'Élection ; — des maires et éche-
vins de la ville de Troyes ; — de la communauté des procu-
reurs en l'Élection de Troyes ; — de Jean Drossement, lieu-
tenant en la justice de Lusigny ; — des buralistes de Fay,
Villechétif ; — de Jean Hauréau, demeurant à Lusigny ; —
d'honorable homme, Antoine Thomas, directeur du tabac,
demeurant à Troyes, etc.

C. 2259. (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

1683-1684. — Jugements rendus par les élus de Troyes,
à la requête : de noble homme Pierre Laurent, bourgeois
de Troyes ; — du syndic des habitants de Saint-Martin ; —
de François Passerat, fermier du double huitième et des
octrois, etc.

C. 2260. (Registre.) — In-folio, 166 feuillets, papier.

1684-1685. — Jugements rendus par les élus de Troyes,
à la requête : de Charles Havard, directeur et receveur gé-
néral des aides de l'Élection de Troyes ; — de Claude Fromont,
procureur fiscal à Somme-Fontaine ; — de Nicollas Grillot,
garde des traites foraines et au grenier à sel de Troyes ; — de
Nicolas Lasnier, avocat en Parlement, bailli de Saint-Phal ;
— de Nicolas Hugot, commissaire receveur général hérédi-
taires des deniers provenant des saisies réelles des bailliage,
présidial, prévôté, Élection, grenier à sel et autres justices et
juridictions de la ville de Troyes ; — de Charles Blampignon,
voiturier par eau de Méry-sur-Seine ; — des religieuses et
couvent des Ursulines de Troyes ; — de François Bruyart,
fermier général des formules de Champagne ; — de Joseph de
Lutel, capitaine, seul commandant la compagnie du noble jeu de
l'arquebuse de Troyes ; — de Charles Mouy, bourgeois de Paris,
procureur fiscal d'Arcis-sur-Aube ; — de Jean Fauconnet,
fermier général des fermes unies de France ; — du commis à

la recette des droits du domaine du Roi à Arcis-sur-Aube ; — de Pierre Damet, procureur fiscal à Montaulin ; — de Claude Charbonnet, lieutenant en la justice de Saint-Lyé ; — du commis aux formules de Méry-sur-Seine ; — de noble Jean de Corberon, seigneur de Saint-Aventin, conseiller du Roi, son président au présidial de Troyes ; — de la communauté des mégissiers et parcheminiers de la ville de Troyes ; — de Nicolas Paillot, lieutenant-général en l'Élection de Troyes ; — de noble homme, Jean Gallien, seigneur du Haut-Chêne, ci-devant receveur au grenier à sel de Villemaur ; — du buraliste de Brantigny, etc.

C. 2261. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1687-1689. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Jean Lauxerrois, prévôt de Bar-sur-Seine ; — de Jean Joneau, fermier des aides, papiers et parchemins timbrés de l'Élection de Troyes ; — de François Passerat, régissant pour la ville de Troyes la ferme des octrois, suivant l'ordre de l'intendant ; — de Gérard Martin, ci-devant fermier des aides ; — de Jean Fauconnet, ci-devant fermier général des Gabelles de France ; — d'Antoine Piat, procureur fiscal à Champigny ; — de noble homme Gédéon Ricard de La Chevaleraie, demeurant aux Vasseaux, paroisse du Chesne ; — d'Antoine de Vienne, écuyer, seigneur de Plancy, demeurant à Bar-sur-Seine ; — de Jean Rignier, fermier du droit de seigneurie, et de la marque sur l'or et l'argent fabriqués et mis en œuvre dans la Généralité de Champagne ; — de Claude Deheurles, lieutenant en la mairie foncière du faubourg Saint-Jacques ; — de Paul Mandonnet, commissaire à l'inspection des manufactures de Champagne ; — de Claude Maury, lieutenant au bailliage de Chavanges ; — du commis buraliste de Mesnil-Scellières ; — de Jean-Jacques Labbé, directeur général des aides, papier et parchemin timbré de l'Élection de Troyes ; — de Pierre Domergue, admodiateur général des gabelles de France, — du contrôleur des exploits d'Aix-en-Othe ; — de François Pairant, fermier des aides de l'Élection de Troyes ; — de Louis Hocquet, sieur du Moulinet, gentilhomme de la grande fauconnerie de France, demeurant au Moulinet, paroisse de Pont-Sainte-Marie, etc.

C. 2262. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.

1684-1689. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de noble homme Joseph Gombaut, conseiller du Roi, élu en cette Élection ; — des supérieur, religieux et couvent de la commanderie Saint-Antoine de Troyes ; — de Charles Blampignon, voiturier par eau, demeurant à Méry-sur-Seine ; — de Nicolas Maillet, capitaine du jeu de l'arque-

buse de Troyes ; — de Nicolas Varlet, commis à la distribution et vente du sel à petite mesure dans la ville de Troyes ; — de Sébastien Nieps, piqueur de la fauconnerie du Roi, demeurant à Bouilly ; — de noble homme Nicolas Sorel, docteur en médecine, demeurant à Troyes ; — d'Abraham Letellier, ci-devant intéressé à la ferme des aides de cette Élection, sous le nom de Jean Joneau ; — du buraliste de Prugny ; — de Claude Dupont, archer en la compagnie du lieutenant criminel de robe courte au bailliage de Troyes ; — de Charles de Cléry, écuyer, seigneur de Cauny ; — de Claude Delacour, mayeur de Laubressel ; — de Louis Berrier, abbé de Lengley, archidiacre et chanoine en l'église Notre-Dame de Paris, prieur de Villenauxe, conseiller au Parlement de Paris ; — de Denis Martel, fauconnier au premier vol pour corneille de la grande fauconnerie, etc.

C. 2263. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1689-1690. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de François Peirant, fermier des aides ; — de noble homme Nicolas Doé, receveur des tailles ; — des collecteurs de Méry-sur-Seine, Longeville, Souigny, etc. ; — des maîtres d'école de Lusigny, Torcy-le-Grand, Vignets, etc. ; des buralistes de Mesnil-Vallon, Piney, Machy, Arrembécourt, Feuges, etc. ; — des habitants de Saint-Germain, Saint-Jean-de-Bonneval, Saint-Flavy, etc. ; — de Jérôme de Vaulges, bourgeois de Paris, ci-devant intéressé en la ferme des aides de l'Élection de Troyes ; — de Pierre Martel, lieutenant en la justice de Courcemain ; — de noble homme Jean Vauthier, conseiller en l'Hôtel-de-Ville de Troyes ; — de Pierre Dauvergne, adjudicataire général des cinq grosses fermes ; — de noble homme Charles Lecointe, conseiller du Roi, trésorier de France en la Généralité de Champagne ; — du syndic de Villehardouin ; — de Claude Chérot, fermier des octrois de la ville de Troyes ; — de Jean de Passepain, écuyer, gendarme du Roi, demeurant à Marmoret, paroisse de Lesmont ; — de Noël Charvet, docteur en médecine à Beaufort ; — de Jean Bordel, fermier des domaines de Champagne ; — du commis aux regrats de la ville de Troyes ; — de Jean Lemaire, ancien lieutenant en la prévôté de Rumilly ; — de Jean Barton, écuyer, sieur de Bouranton, etc.

C. 2264. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1692-1695. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des greffiers des rôles d'Isle-sous-Ramerupt ; — du contrôleur en titre des exploits de la paroisse de Bouilly ; — du collecteur de Voué ; — du maître d'école de Barberey-Saint-Sulpice ; — des habitants d'Allibaudières ; — de Jean

Noslay, titulaire de l'office de contrôleur des exploits au bailliage d'Aix-en-Othe ; — de Claude Lizard, procureur fiscal de la justice de Romaine ; — de Jean Pinson, fermier des aides de l'Élection de Troyes ; — du commis buraliste de Bouilly ; — de Claude Martin, lieutenant en la prévôté de Bouilly ; — de Sébastien Nieps, prévôt du même lieu ; — de François Pairant, ci-devant fermier des aides ; — de Lupien Drouin, greffier en chef de la Douane et des Traités foraines de Troyes ; — d'Étienne Lefèvre, receveur des aides au département de Montmorency ; — de Pierre Pointeau, fermier général des gabelles de France ; — de Jean Dumerger, prévôt de Saint-Nabord ; — de Pierre Boyer, sous fermier des regrats des greniers de Troyes ; — d'Antoine Crévilhiers, lieutenant au bailliage de Piney, etc.

C. 2265. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1692-1695. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Claude Chérot, fermier des octrois de la ville de Troyes ; — du procureur du Roi en l'Élection ; — du contrôleur des exploits de Pouan ; — des commis buralistes de Lusigny, Saint-Martin, Sainte-Savine, Molins ; — des collecteurs de Belley, Courgeraine, Prugny, Matignicourt, etc. ; — de Jacques Dumatous, lieutenant en la justice de Ville-sur-Terre ; — de Pierre Genne, propriétaire général des offices de courtiers commissionnaires des vins et autres liqueurs ; — d'Edme Gendre, lieutenant en la justice des Noës ; — de Barthélemy Gillier, procureur fiscal en la justice de Saint-Jean-de-Bonneval ; — du recteur d'école de Dierrey-Saint-Pierre ; — de Claude Pescheux, lieutenant en la justice de Montiéramey.

C. 2266. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1695-1697. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des commis buralistes de Nogent-sur-Aube, Villeret, Plancy, etc. ; — des collecteurs de Saint-Thibaut, Fontvannes, Montabert, etc. ; — du vicaire du Pavillon ; — de Nicolas Philippe, fermier de regrats ; — des greffiers des rôles de Brienne, Vauchassis, Aubigny, etc. ; — de Louis Leseur, adjudicataire des offices de gourmet pour la ville et Élection de Troyes ; — du syndic de Villemoiron ; — de Charles Baiot, procureur fiscal au bailliage d'Arcis-sur-Aube ; — de Philippe Paillet, receveur au grenier à sel de Villemaur, etc.

C. 2267. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1695-1697. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des buralistes de Larivour, Laines-aux-Bois, Montangon, etc. ; — de Jean Pinson, fermier des aides ; — des collecteurs de Bucey, Ocey, Barberey, Saint-Germain,

etc. ; — des greffiers des rôles des tailles de Paisy-Cosdon, Laines-aux-Bois, Torvilliers, etc. ; — de Pierre Gauthier, drapier, demeurant à Luyères ; — de Pierre Pointeau, fermier général des gabelles ; — des procureurs en l'Élection, savoir : Nicolas Rousselot, Pierre Braconnier, Jacques Girardon, Nicolas Moret, Louis Lebrun, etc. ; — de Pierre Nivelle, archer en la juridiction criminelle de robe courte ; — du contrôleur des exploits de la paroisse de Sainte-Sire ; — de la communauté des mégisssiers de la ville de Troyes ; — de Jean Angenoust, conseiller du Roi au bailliage de Troyes, — de Jean Leclerc, ancien greffier au grenier à sel de Troyes ; — de Georges Patriel, lieutenant au bailliage de Vauchassis, contrôleur des actes des notaires au même lieu, etc.

C. 2268. (Registre.) — In-folio, 149 feuillets, papier.

1697-1701. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des premiers commis au greffe de l'Élection ; — d'Adrien Garnier et d'Antoine Borel, fermiers de la marque d'or et d'argent ; — du maître de poste des Trois Maisons ; — de Claude Chérot, fermier des octrois de la ville de Troyes ; — des maire et échevins de la ville de Troyes ; — de Pierre Vauthier, fermier des aides de l'Élection ; — de Charles Danisy, fermier des formules ; — de Louis Hardy, receveur des deniers patrimoniaux de la ville de Méry-sur-Seine ; — des receveurs des terres du Rué, de Villemaur, de Riancey, des Bons-Hommes-d'Isle ; — de Nicolas Delaforest, directeur des formules et receveur des contrôles de l'Élection de Troyes, etc.

C. 2269. (Registre.) — In-folio, 158 feuillets, papier.

1697-1701. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Nicolas Hédelin, conseiller du Roi, son président en la juridiction de Traités foraines de Troyes ; — du procureur fiscal d'Étrelles, receveur de la terre du même lieu ; — des syndics de Mesnil-Vallon, Vannes, Aix-en-Othe, etc. ; — des greffiers des rôles de Charmont, de Saint-Parres et Baire, etc. ; — des recteurs d'école de Piney, des Loges-Margueron, etc. ; — d'un drapier de Chauchigny ; — de Thomas Templier, adjudicataire général des cinq grosses fermes ; — du receveur des aides du département d'Arcis ; — de Mesire Jean Baptiste de Coiffy, seigneur de Nozay ; — de Nicolas Mouton, lieutenant en la prévôté de Marcilly ; — du regrattier et vendeur de sel à petite mesure de Rumilly ; — de Jean Gadel, fermier de la marque du tabac, etc.

C. 2270. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1701-1703. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Nicolas Duplantier, fermier du tabac ; —

des syndics de La Chapelle-Saint-Luc, Lavau, etc. ; — des collecteurs d'Isle-sous-Ramerupt, Vaudes, Montaulin, Pâlis, etc. ; — des buralistes de Villeret, Droupt-Saint-Basle, Payns, Saint-Mesmin, etc. ; — de Pierre Vaultier, fermier des aides ; — de Hubert Desguerres, conseiller du Roi, son grenetier au grenier à sel d'Arcis ; — de Jean Guillemot, procureur fiscal en la justice de Courcelles ; — de Claude Charbonnet, lieutenant au bailliage de Saint-Lyé ; — de Jean Thiénot, lieutenant en la justice de Mesnil-Lettre ; — de Jean Aveline, lieutenant en la justice de Boulage, etc.

C. 2271. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier.

1701-1703. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Claude Bailly, lieutenant en la justice de Viâpres ; — des syndics de Bercenay, Villemaur, Croncels, Saint-Nabord, Bray, etc. ; — de Claude Moret, lieutenant en la justice de Plancy ; — d'Edme Ganne, procureur fiscal en la justice de Vaudes ; — d'Armand Léon Guyon, fermier des octrois de la ville de Troyes ; — de Nicolas Lepage, écuyer, seigneur d'Errey, et de damoiselle Jeanne de La Chambre, son épouse ; — du recteur d'école de Saint-Jean-de-Bonneval, etc. (Étaient alors membres du tribunal de l'Élection : MM. Comparot, Laurent, Lajesse, Poterat, Corrard, Paillot, Corps, Pictoris, Perriard, Mauroy, Maillet.)

C. 2272. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1703-1705. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : du sieur de La Huproye, assesseur de robe courte ; — de Gilles Gibert, ci-devant directeur et receveur des aides à Villenaux ; — de la communauté des mégissiers de Troyes ; — de Jean Gérard, fermier des aides de l'Élection de Troyes ; — de Louis Jolly, avocat en Parlement, bailli d'Arcis ; — de Jean Lemaire, ancien lieutenant en la prévôté de Rumilly ; — des syndics de Mâchy, Saint-Phal, l'Abbaye-sous-Plancy ; — du concierge du château de Monbron, paroisse de Piney ; — de Jacques Cousin, lieutenant en la justice d'Isle-sous-Ramerupt : — de l'agent des affaires de M. le comte de Mainville, seigneur de Marigny ; — de Dame Angélique Dapremont, veuve de Clément Souin, lieutenant criminel de robe courte à Troyes ; — des prêtres de la Mission de Troyes ; — de Jean Lecointe, conseiller du Roi en la prévôté de Troyes ; — de Nicolas Hérault, conseiller du Roi, receveur des tailles de l'Élection de Troyes ; — des supérieur et religieux de Saint-Antoine, au faubourg Saint-Martin de Troyes ; — de Denis Guiot, arpenteur royal à Saint-Mards ; — de Nicolas Sissons des Angles, contrôleur des actes des notaires et des routes des gens de guerre à Méry-sur-Seine, etc.

C. 2273. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1703-1705. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des maîtres d'école de Charny et de Bessy ; — de Nicolas Durand, syndic perpétuel de Virloup-Pavillon ; — de Nicolas Paris, procureur fiscal au bailliage de Villacerf ; — de Gilles Gibert, directeur et receveur des aides à Villenaux ; — des buralistes de Lusigny, Mesnil-Scellières, Pougy, Saint-Léger, Chauchigny, etc. ; — de René Bonnaire, greffier des domaines des gens de main-morte à Ramerupt ; — des collecteurs de Plancy, Chaudrey, Molins ; — des Ursulines de Troyes, etc.

C. 2274. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1706-1707. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des buralistes de Rosson, Assencières, Prugny, etc. ; — de Jacques Hardy, échevin de la ville de Méry-sur-Seine ; — de Jean de Saligny, avocat en Parlement, bailli de Ramerupt ; — des maître-garde et receveur de la communauté des tanneurs de Troyes ; — de Claude Corrard, procureur fiscal à Étrelles ; — d'un drapier demeurant à Nogent-sur-Aube ; — de Jacques Michault, syndic perpétuel de Pellet-Der ; — du concierge du château de Villeneuve-aux-Riches-Hommes, appartenant à l'évêque de Châlons, seigneur du lieu ; — du domestique de M. Legras, conseiller du Roi, receveur en titre au grenier à sel d'Arcis, en son château du Petit-Mesnil, Élection de Bar-sur-Aube ; — d'Alexandre Grennet, prévôt royal de Grandville ; — du domestique du sieur Durand, seigneur de Virloup ; — du recteur des écoles de Saint-Léger-sous-Brienne ; — de Jean Jugrand, conseiller du Roi, son contrôleur au grenier à sel d'Arcis ; — de Guillemin Fontaine, fermier des formules de la Généralité de Champagne ; — de Lupien Briet, lieutenant en la justice de Luyères, etc.

C. 2275. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1707-1708. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Jean Gérard, fermier des aides de l'Élection de Troyes ; — des collecteurs des tailles du faubourg Croncels, de Lentille, de Cormost, etc. ; — de Pierre Bonnemain, receveur général du marquisat de Payns ; — d'un drapier, demeurant à Grandville ; — de Jean Marin, prieur de Saint-Julien-de-Sezanne ; — de Michel Branchard et Claude Guerapin, échevins en charge de la ville de Méry ; — du receveur de la terre de Trancault ; — des collecteurs de Barberey-Saint-Sulpice, Gérosdot, Massey, etc. ; — de la communauté des suppôts et des mégissiers de la ville de Troyes ; — de Pierre Jaillant, garde-note et tabellion, demeurant à Troyes ;

— des vénérables prieur et religieux de Larivour ; — de Pierre Vauthier, ci-devant fermier des aides de l'Élection de Troyes, etc.

C. 2276. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1707-1708. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Jean Michelin, officier de la maison du Roi, demeurant à Troyes ; — de Jacques Michel, procureur fiscal et syndic de Sainte-Maure ; — du concierge du château de Chamoy ; — de Florentin de Drouard, écuyer, seigneur de Vaux ; — d'un fileur de laine, demeurant aux Grandes-Chapelles ; — de Jean Huot, sieur de Grandcour, pensionnaire du Roi, demeurant à Rhèges ; — du recteur d'école de la paroisse de Champigny ; — des syndics perpétuels et greffiers des rôles de Somme-Fontaine, Mesgrigny et Saint-Germain ; — des syndics perpétuels de Fontvannes et Luyères ; — de Nicolas Huguier, notaire royal et procureur au bailliage de Méry-sur-Seine ; — de dame Louise de Villemort, femme de René de La Coudre, chevalier, seigneur de Molème ; — de Germain Gauthier, adjudicataire général de la ferme du tabac ; — de Joachim Hanrion, conseiller du Roi, président aux Traités foraines de Troyes ; — de Jean-Baptiste Thiénot, greffier en chef des scellés et inventaires de la ville, bailliage et prévôté de Troyes ; — de la communauté des mégissiers et parcheminiers de la même ville, etc.

C. 2277. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1708-1709. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Gabriel Coutant, lieutenant en la justice d'Allibaudières ; — des syndics perpétuels d'Isle-sous-Ramerupt, Saint-Benoit-sur-Vannes, Onjon, etc ; — de Jacques Jolly, receveur des domaines de Méry-sur-Seine ; — des buralistes de Brévonne, Sancey, Brantigny, Bouy, Savières, etc ; — de Charles Lucey, commis aux Traités foraines de la ville de Troyes ; — de Simon Collarey, fermier des octrois de la même ville ; — de Charles Thierriat, procureur fiscal en la justice de Trancault ; — du greffier ancien, alternatif et mi-triennal des rôles des tailles de Bercey-le-Hayer ; — de Philippe de Nonville, fermier des droits de jaugeurs-courriers des vins de l'Élection de Troyes ; — de Jacques Doé, conseiller du Roi au bailliage et présidial de Troyes, etc.

C. 2278. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1708-1709. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des collecteurs de Boulage, Dierrey-Saint-Julien, Villemereuil, Montiéramey, Avant, etc. ; — de chirurgiens demeurant à Saint-Nabord et Montiéramey ; — des recteurs d'école de Piney et Pouy ; — de Maître Denis François

Bouthillier de Chavigny, conseiller du Roi en ses conseils, évêque de Troyes, gros décimateur à Plançay ; — de Jacques Lefèvre, conseiller du Roi, commissaire vérificateur général des rôles et états de distribution du sel au grenier de Troyes ; — de Jean Aveline, lieutenant en la justice de Boulage ; — de Jean Gérard, fermier des Aides de l'Élection de Troyes ; — de Charles Bazin, procureur fiscal au bailliage de Saint-Mards ; — de Jacques de La Huproye, conseiller du Roi, assesseur en la juridiction criminelle de robe courte de Troyes ; — de Louis Thomas, receveur des octrois de la ville de Troyes ; — de Jacques Carré, peintre à Troyes ; — de Louis Hauffroy, directeur des Aides à Troyes, etc.

C. 2279. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1709-1713. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Jean d'Aulnay de Bailly, écuyer, seigneur de Rhèges ; — de Philippe Prieur, procureur fiscal à Aix-en-Othe ; — du recteur d'école de Viâpres-le-Grand ; — des collecteurs de Lusigny, Mergey, Rouillerot, Barberey-Saint-Sulpice, etc. — de Charles Michault, adjudicataire général, de la ferme du tabac ; — de Gilles Lajesse, lieutenant en la prévôté de Saint-Mesmin ; — de Nicolas Le Page, écuyer, seigneur d'Errey et Messon en partie ; — du concierge du château de Brantigny ; — d'Antoine Pothier, seigneur de La Franchecourt, conseiller du Roi, contrôleur au grenier à sel de Montmorency ; — de Dame Catherine Dufour, veuve de Messire Pierre de Paluot, vivant seigneur de Paluot, Rozières et autres lieux ; — de Charles Goubaut, fermier des Aides et droits joints de l'Élection de Troyes.

C. 2280. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1709-1713. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des collecteurs des tailles d'Aix-en-Othe, Culoison, Ormes, Mergey, Bréviandes, Mesgrigny, etc. ; — de chirurgiens demeurant à Clérey et Vauchassis ; — des syndics perpétuels de Villehardouin, Sainte-Savine, Fontaine-Beton, Ramerupt, Crésantignes, Magnicourt, etc. ; — de Pierre-Marie Gauthier, receveur général des octrois et rouages de la ville de Troyes ; — des procureurs fiscaux de Baire-Saint-Loup, de la prévôté de Saint-Mesmin, d'Étrelles, de Villehardouin, etc. — de Nicolas Molin, commis-buraliste, contrôleur des exploits et distributeur des formules de Mesnil-Scellières ; — des frères supérieur et religieux ermites du Hayer de Chennevy ; — de Gilles Lajesse, lieutenant en la prévôté de Saint-Mesmin ; — de Jean Villain, prévôt en la prévôté d'Ardusson, demeurant à Saint-Loup-de-Buffigny ; — de Louis Rousseau, gentilhomme ordinaire du Roi, ci-devant son ministre plénipotentiaire près la diète de l'Empire, à Ratis-

bonne, seigneur de Chamoy ; — de Louis Diot, lieutenant en la justice de Premierfait ; — du recteur d'école de Trouan-le-Grand ; — du greffier alternatif des rôles de Courteranges, etc

C. 2281. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1713-1716. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Claude Gargan, lieutenant en la justice de Montabert ; — d'Edme Dauvet, syndic et greffier des rôles d'Argentolles ; — de Pierre Huet, syndic perpétuel de la paroisse de Rance ; — de plusieurs procureurs en l'Élection, savoir : Louis Lebrun, Nicolas Sourdat, Jean-Baptiste Thiénot, André Lefebvre, etc. ; — des receveurs du dixième denier de Luyères, Molins, Vailly, Saint-Thibaut, Chauchigny, etc. ; — de Jean Bourcier, lieutenant en la justice de Rilly ; — de Louis Fourey, contrôleur des dépenses de la juridiction consulaire de Troyes ; — de chirurgiens demeurant à Vallant-Saint-Georges, Fontvannes, Ramerupt ; — de Pierre d'Harandier, écuyer, seigneur en partie de Villemoiron ; — de François Vaillant, écuyer, gendarme du Roi, demeurant à Rhèges ; — du domestique du sieur Huez, conseiller au présidial de Troyes, demeurant en son château de Vermoise ; — du concierge du château d'Ortillon, etc.

C. 2282. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1713-1716. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des collecteurs des tailles de Saint-Martin-ès-Vignes, Eschenilly, Méry-sur-Seine, Chauchigny, etc. ; — des syndics perpétuels de Laines-aux-Bpis, Sainte-Sire, Rhèges, Orvilliers, etc. ; — d'un regratier ou marchand de sel à petite mesure, établi à Rumilly-les-Vaudes ; — de chirurgiens demeurant à Prunay, Droupt-Sainte-Marie, Dierrey-Saint-Julien, Rhèges, etc. ; — de Toussaint Picard, adjudicataire des droits de jaugeurs-courtiers de la Généralité de Champagne ; — de François Delagne, lieutenant en la prévôté de Mathault ; — de Nicolas Pillon, fermier des Aides et droits joints de l'Élection de Troyes ; — d'Eustache Bolin, fermier des octrois et rouages de la ville de Troyes ; — de demoiselle Louise de Mertrus, veuve de Jean-Baptiste de l'Ormeau, demeurant à Falourdet, paroisse de Longseaux ; — de Martin Noël, avocat en Parlement, bailli de Piney ; — du recteur d'école de Rosson ; — d'Edme Chacherey, seigneur de Montmorency, intéressé dans les affaires du Roi, demeurant à Troyes ; — de Louis Dumesnil, écuyer, seigneur en partie de Chaumesnil ; — de Guillaume Fils, adjudicataire de la ferme générale des tabacs, etc. — Installation de Claude Nicolas Comparot, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Troyes, nommé ancien président en l'Élection de Troyes.

AUBE. — SÉRIE C.

C. 2283. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1716-1718. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des collecteurs des tailles de Premierfait, Plancy, Bréviandes, etc. ; — des syndics perpétuels et greffiers des rôles de Croncels et de Somme-Fontaine ; — des receveurs du dixième de Montaulin, Montceaux, Luyères, etc. ; — de chirurgiens demeurant à Voué, à Fontvannes, à Saint-Georges, paroisse de Vallans ; — de Michel Garnier, receveur des octrois de la ville de Troyes ; — d'Étienne Dubouge, fermier des Aides, papiers et parchemins timbrés et droits joints de l'Élection de Troyes ; — de Nicolas Pillon, son prédécesseur ; — de Guillaume de Chavaudon, abbé de Mores, conseiller au Parlement de Paris, et de Pierre Guillaume de Chavaudon, lieutenant-général du bailliage de Troyes, seigneur de Droupt-Saint-Basle, etc.

C. 2284. (Registre.) — In-folio, 63 feuillets, papier.

1716-1718. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des collecteurs de Bréviandes, Saint-Nabord, Fontaine-Saint-Georges, Plancy, Bréviandes, etc. ; — de plusieurs procureurs en l'Élection, savoir : Louis Lebrun, Jean-Baptiste Thiénot, Nicolas Sourdat, Charles Moret, Claude Rousselot, Jérôme Boude, dit Granville, Jean Gauthier, syndic de la communauté, André Lefebvre ; — du procureur fiscal de Villery ; — des receveurs du dixième de Dierrey-Saint-Julien, Dierrey-Saint-Pierre, Argentolles, Rance ; — de Nicolas Lefebvre, chevalier, seigneur de Saint-Benoît-sur-Seine, lieutenant-général d'épée au bailliage de Troyes, et maître particulier des eaux et forêts de la même ville ; — de Louis Houillier, fermier des formules de Champagne ; — des syndics de Saint-Liébaud, Courgeraines, Aubeterre, etc. ; — de Jean Bourrié, lieutenant en la justice de Rilly ; — de François Depoivre, bailli d'Arcis, contrôleur des actes des notaires, greffier des insinuations et garde des sceaux des actes judiciaires dudit lieu ; — de Michel Garnier, receveur des octrois et rouages de la ville de Troyes ; — du commis à la recette et à la distribution des formules en la paroisse de Chavanges ; — de Nicolas Tassin, lieutenant en la justice de Géraudot ; — de Jacques Demeufve, sous-fermier de la ferme des toiles à Troyes ; — d'Alexis Charpentier, adjudicataire des offices de contrôleur des octrois.

C. 2285. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

1723-1724. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : du buraliste de Rouilly-Sacey ; — des recteurs d'école de Torvilliers et de Villemoyenne ; — de Charles Cordier, chargé par sa Majesté de la régie des fermes unies de France ; — du substitut du procureur fiscal en la justice

de Vinet ; — de Jacques Lavocat, adjudicataire des droits sur les cuirs ; — d'un potier de terre, demeurant à Villadin ; — de commis de la marque des cuirs, résidant à Vitry-le-François, etc.

C. 2286. (Registre.) — In-folio, 67 feuillets, papier.

1723-1724. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : des collecteurs des tailles de Neuville-sur-Vannes, Pougy, Fays, près de Saint-Phal, Échemines, etc. ; — d'Édouard Du Verdier, chargé par Sa Majesté de la vente exclusive du tabac ; — du procureur fiscal de Vinet ; — de Pierre Lemuet de Jully, prêtre, bachelier en théologie ; — de Claude Colleson, lieutenant en la justice de Vallans ; — de Pierre Lesueur, chargé par la Compagnie des Indes de la régie de la vente exclusive des tabacs de toute espèce dans toute l'étendue du royaume ; — du buraliste de Thenne-lières ; — de Pierre Jacques Doé, conseiller du Roi, receveur des tailles de l'Élection de Troyes ; — de la communauté des mégissiers et de celle des tanneurs de Troyes, etc.

C. 2287. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1733-1739. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Pierre Nicolas, ancien fermier des Aides et droits joints de la Généralité de Champagne ; — de Nicolas Andry, ci-devant fermier des octrois de la ville de Troyes ; — de Jean Lesage, fermier des Aides et droits joints de la Généralité ; — de Pierre Laudereau, tanneur à Troyes, receveur des droits sur les cuirs ; — de Nicolas Millard, fermier des octrois de la ville de Troyes ; — de Nicolas Desboues, adjudicataire de la vente exclusive du tabac dans tout le royaume ; — des procureurs fiscaux de Saint-Phal et de Droupt-Saint-Basle.

C. 2288. (Registre.) — In-folio, 136 feuillets, papier.

1733-1739. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Nicolas Huguier, adjudicataire de la marque des toiles de la ville et des faubourgs de Troyes ; — des collecteurs des tailles de Montabert, Avon-la-Pèze, Saint-Jean-de-Bonneval, etc. ; — des recteurs d'école d'Aubigny et de Luyères ; — du procureur fiscal du Pont-Hubert ; — d'un ancien foulonnier du moulin à foulon de Courcelles, paroisse de Clérey ; — de François Billet, fermier des octrois de la ville de Troyes ; — de Jean Michelin, adjudicataire des droits de prud'homme-vendeur, parisis, sol et six deniers pour livre, qui se perçoivent sur les cuirs et peaux dans la ville de Troyes, etc.

C. 2289. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1743-1745. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de dame Antoinette Feydeau, veuve de messire Bon-Dumas, conseiller au Parlement de Paris, héritière d'Henry Feydeau, chevalier, seigneur de Trancault, président au Parlement, son frère ; — de dame Antoinette Lefebvre de La Barre, veuve de Charles-Simon Feydeau, seigneur des Ormeaux, épouse de François-Charles de Bragelogne, chevalier, lieutenant au régiment des gardes françaises, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; — de Nicolas Joblot, fermier des Aides et droits y joints de la Généralité de Champagne ; — des collecteurs des tailles de Saint-Phal, Trancault, etc. (Étaient alors membres du tribunal de l'Élection : MM. Comparot, président, Bazin, lieutenant, Labrun, doyen, Nortas, Guérard Du Chemin, Bourotte, Paillot de Montabert, Legras, élus.

C. 2290. (Registre.) — In-folio, 83 feuillets, papier.

1746-1750. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Nicolas Lamblinot, fermier des Aides et droits y joints de la Généralité de Champagne ; — d'Antoine Nivelles, lieutenant des monnayeurs de la Monnaie de Troyes ; — de Jean François Demeufve, sous-fermier des droits de marque et de contrôle sur les toiles de la ville de Troyes ; — des collecteurs des tailles de Plantis, Aix-en-Othe, Lusigny, Trancault, etc. ; — d'Edme Jaillant, contrôleur des actes des notaires et sergent au bailliage de Vauchassis ; — de chirurgiens demeurant à Villemaur, Laubressel, Montiéramey ; — du meunier du moulin à vent de Messon, ci-devant meunier de celui de Montgneux ; — du procureur fiscal de Mesnil-Lettre ; — du buraliste de Verrières ; — de Thibaut Larue, adjudicataire général des fermes et gabelles unies de France ; — du maître d'école de Feuges, etc.

C. 2291. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1750-1756. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Pierre Huet, conseiller du Roi, son procureur au grenier à sel de Montmorency ; — de chirurgiens demeurant à Pont-sur-Seine, Clérey, Massey, Pavillon ; — de Joseph Godet, sous-fermier des domaines de la Généralité de Champagne ; — de François Thibaut, fermier des Aides et droits joints de la même Généralité ; — du comte d'Épeuse, lieutenant pour le Roi des ville et château de Sainte-Menehould, mari de dame Desmarest de Pâlis, fille et héritière de Nicolas Desmarest, seigneur de Pâlis ; — de Jean-Baptiste Boquillon, adjudicataire général des fermes et de la vente du tabac dans tout le royaume ; — de Nicolas Hatot, fermier des

octrois de la ville de Troyes ; — de Pierre Nancey, notaire, procureur et laboureur, demeurant à Dierrey-Saint-Julien ; — des recteurs d'école de Somme-Fontaine, Rigny-la-Neuse, Messon. — Réception de Jacques Harlan, avocaten Parlement, successeur d'Edmond Guérard, receveur ancien des tailles de l'Élection de Troyes, assisté de Jacques Doë, receveur des tailles de la même Élection. — Installation de François-Félix Nortas, successeur de Louis Nortas, son père, assisté de M. Grosley, son avocat. — Prestation de serment par Antoine Bourgoin, procureur au bailliage, désigné pour faire fonction de greffier, par M^e Lévesque de Laravalière, propriétaire du greffe de l'Élection.

C. 2292. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1756-1764. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : d'un fabricant de bas au métier, ci-devant à Arcis-sur-Aube, maintenant à Méry-sur-Seine ; — de Pierre Henriot, adjudicataire des fermes unies de France ; — des recteurs d'école de Mergey, Sainte-Savine, Verrières, etc. ; — de demoiselle Marguerite de Saligny, veuve de Pierre Merlin, lieutenant-général au bailliage de Ramerupt ; — d'Étienne Sompsois, régisseur des droits établis sur la marque des cuirs ; — de Pierre Bonneau, chirurgien et laboureur à Montsuzain ; — de Jacques Aubert, seigneur du grand Brevonelle ; — de Jean Vallade, régisseur pour le Roi des droits sur les cuirs ; — de la communauté des orfèvres de Troyes ; — de Pierre Beguin, conseiller du Roi, son contrôleur au grenier à sel d'Arcis-sur-Aube, etc.

C. 2293. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1764-1781. — Jugements rendus par les élus de Troyes, à la requête : de Louis Doë, conseiller du Roi, receveur des tailles de la ville et Élection de Troyes ; — de maîtres en chirurgie, demeurant à Chappes et à Plançy ; — de Jean-Jacques Prévôt, Julien Alaterre, et Laurent David, adjudicataires généraux des fermes unies de France ; — d'Henri de Saligny, prévôt de Magnicourt ; — des recteurs d'école de Somme-Fontaine et de Messon ; — d'un chirurgien demeurant à Rosières, paroisse de Saint-André ; — de Simon Mérat, lieutenant en la prévôté de Brevonnes ; — de François Noël, régisseur des droits réservés, établis par l'édit du mois d'avril 1768 ; — de la communauté des maîtres et marchands potiers d'étain de la ville de Troyes ; — de Jean-Baptiste Fouache, régisseur pour le Roi des droits sur les cuirs ; — de Dominique Compand, régisseur des droits des offices supprimés ; — de Charles Lafrougne, garde-général en la maîtrise des eaux et forêts de Troyes ; — de Charles Jacques

Harlan, receveur des impositions royales de la ville et Élection de Troyes, etc. — Délibérations des élus concernant les édits de février, avril et juillet 1771, qui créent des conseils supérieurs, suppriment la Cour des Aides de Paris, l'Élection, le grenier à sel, les traites foraines de Troyes et établissent à Troyes un nouveau siège d'Élection, etc.

C. 2294. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1684-1687. — Sentences rendues sur assignations extraordinaires, tant hors de l'audience qu'à l'audience, par les élus Nicolas de La Huproye, Pierre Corrard, Joseph Gombaut, Claude Belin, Pierre Paillot, etc. ; — à la requête : de Joseph de Lutel, officier, seul commandant la compagnie de l'arquebuse de Troyes ; — de Gérard Martin, fermier des Aides de l'Élection ; — de Claude Charbonnet, lieutenant en la justice de Saint-Lyé ; — de Jean Pajot, fermier des Domaines de Troyes, etc.

C. 2295. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

1687-1692. — Sentences rendues sur assignations extraordinaires, tant hors de l'audience qu'à l'audience ou à la chambre du conseil, par les élus Comparot, Laurent, N. Paillot, Gombaut, Poterat, Corrard, Belin, P. Paillot, à la requête : d'Abraham Letellier et de ses associés à la ferme des Aides de l'Élection de Troyes ; — de Jean de Lauxerrois, prévôt de Bar-sur-Seine ; — de Jean Hérault, conseiller du Roi, receveur des tailles de l'Élection de Troyes ; — de Claude Dupont, archer en la compagnie du lieutenant de robe courte au bailliage et présidial de Troyes ; — de François Mosle, arpenteur royal, demeurant aux Faux-Fossés de Troyes ; — de noble homme, Jacques Dufour, marchand, demeurant à Troyes, etc.

C. 2296. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1692-1696. — Sentences rendues sur assignations extraordinaires par les élus Comparot, Belin, N. Paillot, grenetier et contrôleur, etc. ; à la requête : des collecteurs de Saint-Nabord, de Lusigny, de Méry, de Souigny, de Bercenay, de Chavanges, de Saint-Lyé, du hameau du Bois, paroisse de Villy-le-Maréchal, etc. ; — de Claude Martin, lieutenant en la prévôté de Bouilly ; — de Sébastien Nieps, prévôt de Bouilly ; — d'un chirurgien demeurant à Montaulin ; — de Jacques Demateus, lieutenant de la justice de Ville-sur-Terre ; — de Jean Pinçon et de Pierre Gauthier, fermiers des Aides de l'Élection de Troyes ; — de Charles Denis Penel, fermier de la marque d'or et d'argent ; — du fermier de la ferme de Tanière, paroisse de Chavanges ; — de noble homme Edme

Guérard, conseiller du Roi, receveur au grenier à sel de Troyes; — de messire François de Noël, écuyer, seigneur de Bûchères; — de nobles hommes Henri Langlois et Nicolas Dufour, marchands, demeurants à Troyes; — de Jean Hé-rault, conseiller du Roi, receveur des tailles de l'Élection.

C. 2297. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1720-1748. — Sentences rendues sur assignations au greffe, par Comparot, président en l'Élection, Laurent, lieutenant, Legras, élu, etc.; à la requête : du procureur du Roi; — de Charles Cordier, chargé de la régie des fermes unies de France; — de Claude Dusart, écuyer, demeurant à Belley; — de dame Françoise Janot, veuve de Pierre Bobart, écuyer, sieur de La Grurie, demeurant à Bercenay-en-Othe; — d'Adrien Delafosse et Pierre Nicolas, fermiers des Aides de l'Élection de Troyes; — de Nicolas Huguier, adjudicataire de la marque des toiles de la ville de Troyes; — de Jean Lesage et Nicolas Joblot, fermiers des Aides et droits joints de la Généralité de Champagne; — de Jean Michelin, adjudicataire des droits sur les cuirs; — de messire René-François, marquis Des Réaulx, demeurant ordinairement en son château de Brantigny; — de Jacques de Forceville, adjudicataire général des fermes unies de France, etc.

C. 2298. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1747. — Tarif indiquant les bases adoptées pour l'assiette de la taille dans l'Élection de Troyes. (Il donne la nomenclature des communautés, et, pour chaque communauté, la distance qui la sépare du chef-lieu de l'Élection, la contenance et les divisions de l'arpent du lieu et de la mesure locale des grains, l'évaluation des différentes natures de biens-fonds, l'indication de la quantité de terre qu'une charrue peut labourer, du nombre des chevaux nécessaires pour tirer cette charrue, l'estimation de ce que peuvent gagner par jour et par an les ouvriers des différents états pratiqués dans la localité, etc.)

C. 2299. (Registre.) — In-folio, 266 feuillets, papier.

1774. — Tarif indiquant les bases adoptées pour l'assiette de la taille dans les différentes communautés de l'Élection de Troyes. (Il donne pour chaque communauté : l'estimation du revenu total, et l'indication de celui qui est produit par chaque nature de bien; le poids et la valeur de la mesure locale de froment, seigle, orge et avoine; le rapport entre la taille et le revenu; le montant de la taille pendant les huit dernières années; le nom des commissaires de la taille pendant les huit dernières années; celui du seigneur, etc.)

C. 2300. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1710-1718. — Rapports de prud'hommes ou experts nommés pour examiner s'il y a lieu d'accueillir les demandes en décharge de taille formées par Gille Lajesse, lieutenant en la prévôté de Saint-Mesmin; — par les syndics perpétuels de Villadin, Ramerupt, Sainte-Savine, etc.

C. 2301. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier.

1719-1723. — Rapports de prud'hommes ou experts nommés pour examiner s'il y a lieu d'accueillir les demandes en décharge de taille formées par le fermier de La Motte, paroisse de Sainte-Savine; — par Edme Thiénet, procureur fiscal en la justice d'Onjon; — par Claude Huot, notaire à Saint-Pouange, etc.

C. 2302. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1723-1729. — Rapports de prud'hommes ou experts nommés pour examiner s'il y a lieu d'accueillir les demandes en décharge de taille formées par Savinien Guillaume, substitut du procureur fiscal en la justice de Vignets; et par divers laboureurs et manouvriers : ces rapports faits devant les élus Pictory, Labrun, Legras, Paillot-de-Montabert, etc.

C. 2303. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1729-1735. — Rapports de prud'hommes ou experts nommés pour examiner s'il y a lieu d'accueillir les demandes en décharge de taille formées par Jean Collin, chirurgien, demeurant à Clesles; — du buraliste de Rouilly-les-Sacey; — de Pierre Legnier, procureur fiscal du Pont-Hubert, etc.

JURIDICTION DES TRAITES FORAINES DE TROYES.

C. 2304. (Registre.) — In-folio, 75 feuillets, papier.

1731-1766. — Mandements du Roi. — Lettres patentes qui prorogent pour trois ans, à compter du 1^{er} janvier 1731, la perception du droit d'un pour cent sur les marchandises provenant des colonies françaises; — Commission de receveur des traites du bureau de la douane de Troyes pour François Leguerry. — Arrêt du Conseil établissant une marque à l'huile, pour les coupons de toile de Laval, Marigny, etc., blanchis à Troyes, Senlis, Beauvais et Compiègne, qui n'auront pas la marque de fabrique. — Provisions de premier huissier-audiencier aux traites foraines de Troyes. — Édit portant création de 600,000 livres de rentes sur la ferme générale des postes. — Commissions de commis et garde du tabac à Troyes. — Provisions de l'office : d'huissier-sergent